

LES

CHANTS DE L'ARMÉE FRANÇAISE

OU

RECUEIL DE MORCEAUX A PLUSIEURS PARTIES

COMPOSÉS

POUR L'USAGE SPÉCIAL DE CHAQUE ARME

ET PRÉCÉDÉS D'UN

ESSAI HISTORIQUE

SUR LES

CHANTS MILITAIRES DES FRANÇAIS

PAR

GEORGES KASTNER

PARIS

G. BRANDUS, DUFOUR ET Cie — 103, RUE DE RICHELIEU

JULES RENOUARD ET Cie — 6, RUE DE TOURNON

LEIPZIG — F. HOFMEISTER

LONDRES — CRAMER BEALE ET Cie

BRUXELLES — MELINE CANS ET Cie

Saint-Pétersbourg. — Maison Brandus

1855



LES

CHANTS DE L'ARMÉE

FRANÇAISE

Paris. — Imprimerie de L. Martinet, 2, rue Mignon.

LES CHANTS DE L'ARMÉE FRANÇAISE

OU

RECUEIL DE MORCEAUX A PLUSIEURS PARTIES

COMPOSÉS

POUR L'USAGE SPÉCIAL DE CHAQUE ARME

ET PRÉCÉDÉS D'UN

ESSAI HISTORIQUE

SUR LES

CHANTS MILITAIRES DES FRANÇAIS

PAR

GEORGES KASTNER

PARIS

G. BRANDUS, DUFOUR ET Cie
103, RUE DE RICHELIEU

JULES RENOUARD ET Cie
6, RUE DE TOURNON

LEIPZIG
F. HOFMEISTER

LONDRES
CRAMER BEALE ET Cie

BRUXELLES
MELINE CANS ET Cie

Saint-Pétersbourg. — Maison Brandus

1855

TABLE DES MATIÈRES.

LES CHANTS DE L'ARMÉE FRANÇAISE,

OU

RECUEIL DE MORCEAUX A PLUSIEURS PARTIES (AVEC ACCOMPAGNEMENT DE PIANO, *AD LIBITUM*),
COMPOSÉS POUR L'USAGE SPÉCIAL DE CHAQUE ARME.

Paroles de FRANCIS MAILLAN. — Musique de GEORGES KASTNER.

PREMIÈRE SÉRIE.

DEUXIÈME SÉRIE.

AVANT-PROPOS.

Dans mon *Manuel général de musique militaire*, publié il y a quelques années, j'entrepris non-seulement de résumer les travaux d'une commission dont j'avais eu l'honneur de faire partie en qualité de secrétaire rapporteur, mais encore d'appeler l'attention du public et celle de l'autorité compétente sur toutes les améliorations d'ensemble et de détail que la musique militaire réclamait à cette époque en France. Depuis lors, la plupart de ces améliorations ont été réalisées. Tout récemment encore, le gouvernement, dans son active sollicitude pour tout ce qui touche aux intérêts de l'armée, a pris deux mesures de la plus haute importance. L'une de ces mesures concerne les musiciens de régiments, qu'elle met en possession d'avantages honorifiques et pécuniaires qui auront pour effet d'exciter leur émulation et d'augmenter leur zèle; l'autre est relative à la composition même des musiques, qu'elle modifie de la manière la plus heureuse en substituant à un système d'organisation reconnu vicieux, parce qu'il manquait de puissance et d'homogénéité, une combinaison rationnelle qui n'admet que des instruments d'une justesse parfaite, d'un timbre magnifique et d'une sonorité merveilleuse. On sait que ces nouveaux instruments, dont nos plus grands maîtres ont reconnu et proclamé la supériorité, sont le produit des inventions et des perfectionnements remarquables d'Adolphe Sax, de cet artiste de génie pour qui la science de l'acoustique n'a point de secrets. Avec de tels auxiliaires, avec la pensée éclairée qui la dirige et l'excellente impulsion qui lui est donnée, la musique militaire en France a décidément acquis, au point de vue de l'art, une valeur et une importance qu'elle n'avait jamais eues jusqu'ici. Les moyens dont elle dispose ne sont même plus bornés aux seuls éléments de la partie instrumentale : la création des écoles de chant régimentaires, sur les bases de la méthode de J.-B. Wilhem, l'ont dotée d'une partie vocale qui prend chaque jour plus d'extension et qui lui ouvre des voies nouvelles. Déjà nos chœurs de soldats essaient de rivaliser avec les sociétés orphéoniques, et il leur arrive souvent de leur prêter leur concours dans de grandes fêtes musicales, où ils se font applaudir à côté d'elles. En constatant plusieurs fois ces heureux résultats, je fus conduit néanmoins à manifester mon étonnement de ce que l'armée ne possédait pas encore un seul recueil de chants militaires composés exprès pour elle. C'était là une lacune qu'il me paraissait urgent de combler. En conséquence, je formai le vœu qu'on sentît bientôt la nécessité d'opposer aux productions insignifiantes ou triviales répandues dans les régiments des œuvres d'un caractère sérieux et d'une certaine valeur artistique. Personne n'ayant

répondu à cet appel, je me suis décidé à faire le premier pas, et j'ai conçu le plan de l'ouvrage que je viens offrir à mon pays et à l'armée.

Cet ouvrage renferme vingt-trois morceaux de musique vocale composés pour l'usage spécial de chaque arme. En les écrivant, j'avais encore présent à la mémoire tout ce que j'ai dit sur la manière de traiter les chants destinés aux troupes dans le *Manuel* dont je parlais tout à l'heure. J'ai tâché de me conformer à ces principes. J'ai fait en sorte que, pour le choix des rhythmes, pour le caractère des mélodies, ces morceaux fussent parfaitement appropriés à leur destination; qu'ils se distinguassent en général par la clarté, la simplicité, comme par une expression virile et martiale; qu'ils offrissent des idées mélodiques franches, naturelles, bien caractérisées et propres à se graver aisément dans la mémoire, ainsi qu'une harmonie pleine, sonore et suffisamment colorée. L'expérience m'a depuis longtemps démontré que le choix des intervalles et la manière de les distribuer dans les différentes parties sont de la plus haute importance tant pour la facilité de l'exécution que pour l'éclat de la sonorité. J'ai donc tenté encore cette fois de mettre à profit les découvertes que des études suivies et une longue pratique m'ont permis de faire sur ce point. L'accueil flatteur qu'a reçu du public mon recueil de musique chorale intitulé *les Chants de la vie* (1), le succès qu'ont obtenu dans plusieurs concerts des morceaux tirés de ce recueil, me donnent lieu d'espérer que le public voudra bien ici m'accorder de nouveau son suffrage.

Comme je serais très heureux de voir mes chœurs militaires se répandre dans l'armée, j'ai eu soin d'en écarter les difficultés d'exécution qui ne sauraient convenir qu'à des sociétés orphéoniques ayant le loisir de faire de longues études préparatoires et des répétitions fréquentes. Les *Chants de l'armée française* sont donc d'une facture plus simple et moins compliquée que les *Chants de la vie.* Je n'ai point négligé pourtant de les mettre en rapport avec les progrès que la musique chorale a faits parmi nous, et qui permettent aujourd'hui aux compositeurs de hasarder quelque chose de moins insignifiant que de simples ponts-neufs, accompagnés d'un insipide et lourd placage d'accords en contre-point de note contre note, roulant invariablement des harmonies de la *tonique* à celle de la *dominante*.

Pour ce qui est du caractère de ces chants, j'ai désiré qu'il fût en harmonie avec les traits propres à notre nation et surtout au type si sympathique du soldat français. Outre la couleur générale que j'ai tâché de répandre dans ce but sur l'ensemble de l'œuvre, j'ai introduit dans chaque chœur, au double point de vue de la mélodie et du rhythme, des nuances destinées à reproduire autant que possible la physionomie et l'allure en quelque sorte traditionnelle de l'arme en l'honneur de laquelle il est conçu. Ceux qui veulent qu'on se préoccupe quelque peu des lois de l'esthétique musicale me sauront peut-être gré d'avoir recherché en ceci la vérité d'expression.

L'accompagnement de piano joint aux parties vocales des *Chants de l'armée française* est simplement destiné, comme celui que j'avais écrit pour les *Chants de la vie*, à soutenir les voix lorsqu'on étudie ces chœurs. En tout autre cas, il doit être supprimé. Je ferai remarquer qu'ici encore, j'ai employé la clef de *sol* (2e ligne) pour les parties de ténor, quoique cette notation soit inexacte. Tous les musiciens savent que les parties de ténor devraient proprement s'écrire sur la clef d'*ut* (4e ligne); mais ils savent aussi que la répugnance qu'éprouvent les amateurs pour une étude appro-

(1) LES CHANTS DE LA VIE, CYCLE CHORAL, *ou Recueil de vingt-huit morceaux à quatre, à cinq, à six et à huit parties pour ténors et basses, avec accompagnement de piano, ad libitum, précédés de Recherches historiques et de considérations générales sur le chant en chœur pour voix d'hommes.* Paris, Brandus, Dufour et Cie, 1854, 1 vol. in-4. — Quelques-uns des morceaux de ce recueil sont propres à être chantés dans des solennités militaires. Ce sont : *le Cri d'alarme* (n° 17), *Chant de victoire* (n° 16), *Sur la mort d'un guerrier* (n° 18), et deux chants imitatifs sans paroles, une marche et un pas redoublé (nos 26 et 27).

fondie des principes généraux de la lecture musicale a introduit parmi nous l'usage d'employer la clef de *sol* (2e ligne) au lieu de la clef d'*ut* (4e ligne) à peu près dans toutes les compositions qui ne sont pas écrites sous forme de grandes partitions d'orchestre. Il en résulte que le ténor chante sa partie une octave plus haut qu'elle n'est notée.

Les paroles des *Chants de l'armée française* ont été l'objet d'un soin particulier. Lorsque je projetai d'écrire pour chaque arme un chœur qui lui fût spécialement consacré, je désirai que le texte n'effleurât pas des sujets étrangers à l'expression de l'enthousiasme militaire et de tous les sentiments vraiment patriotiques et guerriers. Aussi, quoique mes chœurs puissent passer pour des *chansons de corps*, ils sont conçus dans un tout autre esprit que les refrains familiers de soldat qui pourraient avoir droit à la même qualification, mais qui, par des plaisanteries grivoises sur l'amour et le vin ou par des sarcasmes de mauvais goût, tantôt à l'adresse des corps de troupes rivaux, tantôt à celle des nations étrangères, s'écartent plus ou moins de la forme élevée et sérieuse qu'il convient de donner à la poésie guerrière. Il m'a donc paru suffisant que les soldats chantassent leur amour pour la patrie et les divers titres de gloire qu'ils ont acquis dans leurs armes respectives sur les champs de bataille. Il y a des noms et des dates qu'il suffit de citer pour réveiller parmi les troupes les passions les plus nobles et les plus généreuses, pour exciter leur instinct belliqueux et ranimer l'ardeur de leur patriotisme. Cependant la tâche du poëte qui a bien voulu se joindre à moi pour accomplir l'œuvre dont j'avais ainsi arrêté le plan devenait, par les restrictions mêmes que je signale, beaucoup plus difficile à exécuter, attendu qu'il fallait faire vibrer à peu près constamment la même corde, tout en évitant les redites et la monotonie. M. Francis Maillan a su résoudre ce problème avec un talent et une complaisance rares; je voudrais que ma faible voix pût ici convenablement l'en louer et l'en remercier. Certes, le suffrage des juges les plus compétents ne lui manquera pas, et tout le monde appréciera le tact exquis, la convenance parfaite avec lesquels il a su renfermer ses nobles et poétiques inspirations dans les vraies limites du sujet.

Le texte de chaque chœur comporte de trois à cinq couplets, dont le premier, seul, est ajusté sur la mélodie. Comme notre langue se prête difficilement à l'uniformité qu'exige la musique dans la valeur et le rapport symétrique des syllabes, il arrive presque toujours qu'on est obligé, dans les morceaux où plusieurs strophes ou couplets se chantent sur le même air, de modifier celui-ci dans ses valeurs rhythmiques à chacune de ses répétitions sur de nouvelles paroles. En pareil cas, si la composition n'a qu'une ou deux parties, comme dans les romances et les nocturnes, on les grave de nouveau, mais, dans un ouvrage comme celui-ci, cette manière de procéder devenait impraticable. Il aurait fallu, en effet, reproduire en notes, à chaque couplet, toutes les parties du chœur entier, ce qui eût grossi ce volume au delà de toute proportion. J'ai pensé que les chefs de musique sont tous assez bons musiciens et assez bien familiarisés avec les lois de la prosodie française, — puisqu'il n'en est guère qui ne soient compositeurs eux-mêmes, — pour se charger du soin de faire subir à la musique gravée sur le premier couplet, les modifications nécessitées par le changement des paroles dans les couplets suivants. Cette tâche leur sera d'autant plus facile qu'elle ne s'étendra pas à tous les couplets sans exception, mais seulement à plusieurs d'entre eux ; car il y en a un certain nombre qui ne réclameront pas ce soin.

L'importance que j'ai toujours attachée à la musique militaire et au chant des troupes m'a engagé à placer en tête de ce recueil une étude de la poésie guerrière en France depuis l'origine de la monarchie jusqu'à nos jours. Cette étude n'est point une histoire achevée et complète; c'est un simple *Essai* dont les matériaux toutefois ont été assez difficiles à réunir, et qui, je crois, à défaut d'autre mérite, a du moins celui d'être le premier travail spécial que l'on ait publié sur les chants

militaires des Français. Je désire vivement que cette tentative provoque la publication d'un ouvrage plus important sur la même matière, et surtout celle d'un recueil complet des chants répandus dans nos armées aux différentes époques, recueil qui manque jusqu'à présent à notre littérature nationale.

On trouvera aussi en tête de chaque morceau des deux séries (1) un court préambule historique contenant un aperçu de l'origine, du mode d'organisation et de la destination spéciale de l'arme à laquelle ce morceau est destiné. Les détails donnés dans ce préambule ne seront peut-être pas lus sans intérêt par ceux qui sont moins familiarisés que nos officiers et nos soldats avec l'histoire de l'armée et de ses différents corps.

J'espère donc n'avoir rien négligé pour rendre mon ouvrage digne des suffrages que j'ambitionne. Je me suis surtout rappelé que le principal but du chant choral est d'améliorer le moral du soldat, tout en lui offrant une innocente distraction et une douce jouissance. Ma récompense la plus flatteuse serait d'avoir produit une œuvre qui favorisât cette tendance salutaire, et qui, en même temps, aidât au progrès du chant choral dans les orphéons de l'armée.

---

(1) Excepté en tête du n° 6, le préambule du numéro précédent étant commun aux artilleurs à cheval et aux artilleurs à pied.